

MENUISERIES EXTERIEURES

C O M M E N T B I E N R E S T A U R E R

GENERALITES

Les menuiseries extérieures réalisées généralement en bois de chêne répondent à des dispositions traditionnelles correspondant à leur rôle initial :

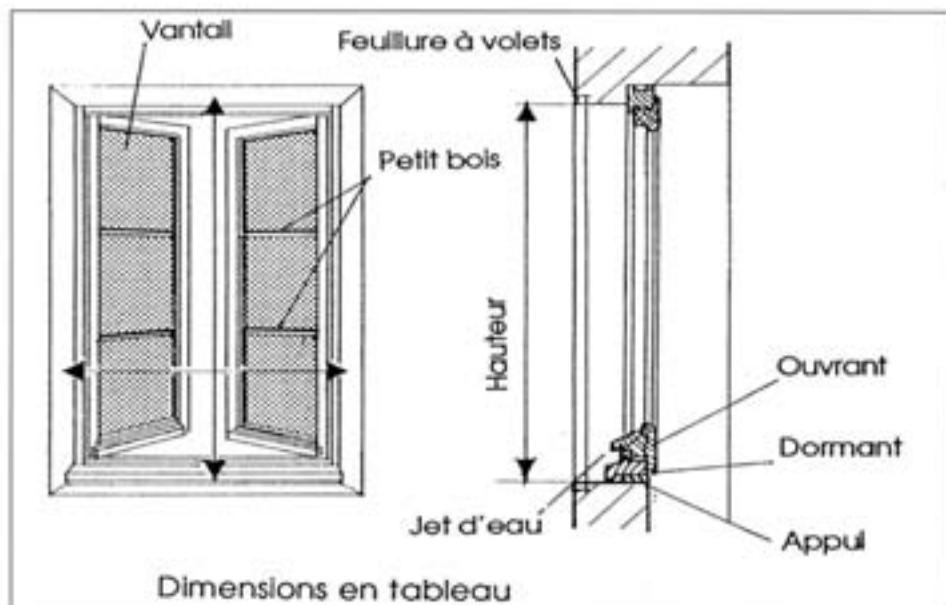
- Les fenêtres réalisées à deux vantaux divisés en trois carreaux, apportaient la quasi-totalité de l'éclairage des pièces principales.
- Les "fenestrous" réalisés à un seul vantail comprenant généralement un seul carreau apportaient un complément d'éclairage mais surtout permettaient un regard discret ou une petite aération.
- Les portes et les portails étaient constitués d'éléments pleins très résistants qui assuraient la communication ainsi que la protection.
- Les volets réalisés à partir de deux ou trois lames de bois inégales, raidies par des traverses bois et des penures métalliques, constituaient une protection pour les fenêtres.



à l'origine

Ces dispositions d'origine seront dans la mesure du possible gardées, et reprises dans les nouvelles ouvertures.

Les bois étaient toujours protégés et peints, suivant des traditions locales variées.



Terminologie

MENUISERIES DES DIFFERENTES OUVERTURES

LES FENETRES

Elles seront en bois, de type ouvrant à la française, généralement à deux vantaux divisés chacun en trois carreaux. En cas de double vitrage l'emploi de fenêtres à un seul vantail sans petits bois est préconisé.



Fenêtre à un seul vantail

LES PETITES OUVERTURES

Les "fenestrous" seront du même type que les fenêtres mais avec un seul carreau. Pour les plus petites (œil de bœuf, ouvertures des combles, etc...) un vitrage fixe sur dormant bois permettra d'en augmenter l'éclairage.



Petites ouvertures vitrées

LES LUCARNES

Pour une lucarne traditionnelle, généralement sans fenêtre, il convient de prévoir un châssis ouvrant à la française avec un seul carreau, afin de privilégier l'éclairage. Il est possible dans le cas de lucarnes à ossature bois de remplacer le remplissage brique du fronton par un vitrage fixe.

■ LES PORTES

On rencontre deux types de portes :

- La porte d'entrée, traditionnellement pleine, réalisée à partir de panneaux assemblés par des barres verticales et des traverses ; elle peut parfois dans des constructions moins anciennes comporter une imposte vitrée dans sa partie supérieure. Elle peut indiquer l'accès principal à l'habitation.



Portes traditionnelles

- La porte-fenêtre ; elle peut apporter un éclairage supplémentaire important. Si elle remplace une porte pleine divisée sur sa hauteur, seule la partie supérieure recevra un vitrage identique à celui des fenêtres.

- Les portes et portails des caves ou des bâtiments annexes doivent être réalisés en bois suivant le modèle d'origine.

■ LES ANCIENS PORTAILS

La réhabilitation de locaux annexes (granges, étables, etc...) en habitation, conduit à utiliser ces grandes ouvertures pour éclairer des pièces principales. Plusieurs solutions techniques sont évoquées dans la fiche ouvertures en façades, il est souhaitable de traiter les menuiseries de façon contemporaine : pas de petits bois, plutôt un grand vitrage, éventuellement des menuiseries en matériaux non traditionnels (métal ou aluminium laqué).

LES GARDES-CORPS EXTERIEURS



Garde - corps pour balcon

Les ouvertures dont la hauteur d'allège est inférieure à 0,90 m. doivent être équipées soit d'une barre d'appui, soit d'un garde-corps afin d'avoir une protection réglementaire de 1,00 m. (cas des lucarnes fenêtrées ou d'anciennes portes à l'étage transformées en porte fenêtrée).

Les garde-corps pour balcons ou terrasses doivent aussi répondre aux mêmes normes.

L'ensemble de ces éléments doit être de facture simple et réalisé avec des barreaudages légers en bois ou en fer reprenant les dispositions d'origine.

LE TRAITEMENT DES MENUISERIES BOIS

Les menuiseries conservées devront être décapées, elles recevront soit un traitement incolore, soit une peinture. **Les teintures sont à proscrire.** La peinture permet une homogénéité des teintes lorsque les travaux d'aménagement auront nécessité l'utilisation de bois d'essences et de couleurs

■ LES VOLETS

Les volets bois extérieurs sont conservés suivant les dispositions d'origine sur toutes les ouvertures comportant une feuillure dans la maçonnerie. Les autres ouvertures (anciennes portes pleines, lucarnes, etc...) recevront soit un volet rapporté, soit des volets intérieurs. Les volets des grandes ouvertures devront se replier sur eux-mêmes pour éviter une trop grande emprise sur la façade.

Des protections réalisées par des grilles en fer peuvent éviter la pose de volets. Il convient de choisir des modèles anciens comme par exemple "Testripe-loup" dans le cas d'une petite ouverture.



Volets sur porte - fenêtre

différentes (bois exotiques).

La peinture microporeuse offre une meilleure tenue aux intempéries et dans le temps et respecte les finitions traditionnelles.

Il faut conserver aux bois apparents des charpentes ou des garde-corps anciens cet aspect vieux bois et surtout éviter un traitement qui donnerait une teinte artificielle (marron trop foncé ou jaune).